

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du vendredi 30 septembre 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 26/09/2022

Présents : 10

L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,

Votants: 10

Pour: 10

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Florence MARTIN, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Clément ROUX

Représentés:

Excusés:

Absents: Stéphane VITALES

Objet: Remise mitoyenne au garage communal : examen de l'offre de vente des héritiers Bonnet - DE_2022_033

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition des héritiers Bonnet concernant la vente à la mairie de la remise contiguë au garage communal Route du Colombier.

Les héritiers proposent un prix de vente ferme de 10 000€.

Monsieur le Maire explique la valeur d'usage que peut avoir cette remise sur le long terme : une proximité directe, d'une part au terrain sur lequel est implanté le hangar-tunnel, d'autre part au garage communal actuellement en cours de rénovation : la commune aurait ainsi un ensemble cohérent de bâti et de terrains à destination de garage et d'atelier, mais aussi de salle de vestiaire/sanitaires/pause déjeuner pour nos agents techniques.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de procéder à l'achat de cette remise au prix de 10 000€ sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité l'achat de cette remise au prix de 10 000€ et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes notariés et autres documents nécessaires.

Le Maire : Jean François POUZADOUX

